ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME,
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتنمية القروية والمياه والغابات

وكالة التنمية الفلاحية
AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

N° 468 /ADA/DAF/DRHL/SRH

Rabat le: 10 OCT. 2023

DECISION
RELATIVE AU REPORT DU CONCOURS DE RECRUTEMENT
AU TITRE DE L'ANNEE 2023

LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

- **V**u les dispositions de l'article 9 de la loi n°42-08 portant création de l'Agence pour le Développement Agricole ;
- **V**u la loi des cadres annexée au budget d'exploitation de l'Agence pour le Développement Agricole au titre de l'année 2023 ;
- **V**u le décret n° 2.22.900 du 8 Rabii II 1444 (03 Novembre 2022) portant renouvellement de la nomination de Monsieur **El Mahdi ARRIFI** aux fonctions du Directeur Général de l'Agence pour le Développement Agricole ;
- **V**u le décret n°2-11-621 du 28 Hija 1432 (25/11/2011) fixant les conditions et les modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics ;
- **V**u la décision n°438/ADA/DAF/DRHL/SRH du 08/09/2023, portant organisation de concours de recrutement au titre de l'année 2022, le 15/10/2023 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : La date du concours de recrutement au titre de l'année 2023, est reportée pour le **22/10/2023**.

ARTICLE 2 : **L**es listes des candidats convoqués pour passer les épreuves écrite et orale ainsi que les résultats définitifs seront publiés sur le site de l'ADA (www.ada.gov.ma) et celui de l'emploi public (www.emploi-public.ma).

Le Directeur Général
de l'Agence pour le Développement Agricole
Signé : El Mahdi ARRIFI